



Doc. 14226
25 janvier 2017

La situation au Liban et les risques pour la stabilité de la région et la sécurité de l'Europe

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, remplacer le paragraphe 5 par le paragraphe suivant:

«L'Assemblée se félicite de la formation d'un gouvernement d'unité nationale le 18 décembre 2016, dirigé par le Premier Ministre Saad Hariri. L'Assemblée considère cette évolution, ainsi que l'élection du Président Aoun, comme une étape vitale pour la stabilité du Liban. Elle souhaite voir la réconciliation politique se poursuivre, en particulier dans la perspective des élections législatives à venir, qui devraient avoir lieu avant le 22 juin 2017.»

Note explicative

Nous saluons à la fois l'élection du Président Michel Aoun et la formation du nouveau gouvernement libanais dirigé par le Premier Ministre Saad Hariri. Ces deux événements sont des étapes essentielles pour la stabilité du Liban. Je crois que ces évolutions politiques très importantes devraient se refléter dans le projet de résolution.

Déposé par:

GÜNAY Emine Nur, Turquie, CE
MİROĞLU Orhan, Turquie, CE
ÖNAL Suat, Turquie, CE
USTA Leyla Şahin, Turquie, CE
YAŞAR Serap, Turquie, CE

1. 2017 - Première partie de session

